



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME
DE LOIRE-ATLANTIQUE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 avril 2022

En présentiel & visio-conférence

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Désignation du secrétaire de séance : Céline GIRARD–RAFFIN, Vice-présidente tourisme à la CARENE et Présidente de l'office de tourisme de Saint-Nazaire.

13 VOTANTS (15 voix) : Les membres du conseil d'administration présents pouvant voter sont :

- **Mme Pascal BRIAND :** Vice-Présidente de Pornic aggro Pays de Retz et Représentante de l'Association des Maires de Loire-Atlantique.
- **M. Nicolas CHARRIER :** Président de la Fédération Régionale de l'HPA des Pays de Loire
- **M. Christophe DAGUIZE :** Administrateur de l'Office de tourisme de Pornichet
- **M. Laurent DUBOST :** Conseiller Départemental - Département de Loire-Atlantique
- **Mme Céline GIRARD-RAFFIN :** Présidente de l'Office de tourisme de Saint-Nazaire et Vice-présidente Tourisme CARENE
- **Mme Janine LE BIHAN-PENANROZ :** Présidente de l'Office de tourisme du Croisic
- **Mme Marie-Catherine LEHUEDE :** Présidente de l'Office de tourisme de Batz-sur-Mer
- **M. Jean-Luc MARSOLLIER :** Vice-président de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval
- **M. Rémy ORHON :** Vice-président Développement économique de proximité, économie sociale et solidaire, tourisme et Président du Comité départemental du tourisme de Loire-Atlantique
- **Mme Agnès PARAGOT :** Conseillère Départementale - Département de Loire-Atlantique
- **M. Benoist PAYEN :** Président de l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes
- **Mme Catherine QUERARD :** Présidente du GNI Grand Ouest
- **Mme Marie-Annie RUIZ :** Administratrice au Comité Départemental Olympique et Sportif 44

12 POUVOIRS :

Pouvoirs 1^{er} collègue : Représentants des collectivités territoriales de Loire-Atlantique :

M. Rémy ORHON – Vice-président Développement économique de proximité, économie sociale et solidaire, tourisme et Président du Comité départemental du tourisme de Loire-Atlantique :

- 1 pouvoir de **M. Jean-Luc SECHET**, Conseiller départemental au Département de Loire-Atlantique
- 1 pouvoir de **Mme Claire TRAMIER** : Conseillère Départementale - Département de Loire-Atlantique

Mme Agnès PARAGOT: Conseillère départementale – Département de Loire-Atlantique :

- 1 pouvoir de **Mme Christiane VAN GOETHEM**, Conseillère départementale au Département de Loire-Atlantique
- 1 pouvoir de **M. Rémi RAHER**, Conseiller départemental au Département de Loire-Atlantique

Mme Céline GIRARD-RAFFIN : Présidente de l'Office de tourisme de Saint-Nazaire et Vice-présidente Tourisme CARENE :

- 1 pouvoir de **M. Franck LOUVRIER**, Président de l'office de tourisme de la Baule Presqu'île de Guérande
- 1 pouvoir de **M. Franck LOUVRIER**, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Cap Atlantique

M. Laurent DUBOST, Conseiller départemental au Département de Loire-Atlantique

- 1 pouvoir de Mme Fanny SALLE, Conseillère départementale – Département de Loire-Atlantique
- 1 pouvoir de Mme Karine FOUQUET, Conseillère départementale – Département de Loire-Atlantique

M. Christophe DAGUIZÉ, Administrateur de la SPL Pornichet, La Destination :

- 1 pouvoir de Mme Marie-Line BOUSSEAU, Vice-présidente de la Communauté de communes Sud Estuaire
- 1 pouvoir de M. Jean-François LEGRAND, Vice-Président Communauté de communes Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois

Pouvoirs 2^{ème} collège : Représentants des organismes publics ou professionnels :

M. Nicolas CHARRIER : Président de la Fédération d'Hôtellerie de Plein Air des Pays de la Loire :

- 1 pouvoir de Mme Véronique CROUE, Présidente de l'UNAT des Pays de la Loire

Mme Catherine QUERARD : Présidente du GNI Grand Ouest :

- 1 pouvoir de Nathalie SAVOUREL, Représentante Logis de Loire-Atlantique

Le Conseil d'Administration est composé de 60 membres.

Pour acter les délibérations du Conseil d'Administration, 20 membres doivent être présents ou représentés.

Vérification du quorum : quorum atteint (27 voix).

ELECTION DU TRÉSORIER TITULAIRE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LOIRE-ATLANTIQUE :

VOTE :

Résolution n°1 : Élection du trésorier (titulaire) du Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique

Les missions

Article 12 : TRESORIER

Le trésorier tient les comptes du comité départemental du tourisme et effectue l'ensemble des opérations tant en recettes qu'en dépenses. Il assure, dans la limite des crédits ouverts, le règlement de toutes les factures.

Le candidat : Stéphane CHARTIER – représentant élu de la CCI

Vote(s) contre : 0 / Abstention(s) : 1 (le candidat) - adoptée à l'unanimité.

IV – CONCLUSION

M. Rémy ORHON, Président du Comité Départemental du Tourisme de Loire-Atlantique :

- Remerciement aux participants pour leur présence.
- Belle saison 2022 à tous

La secrétaire de séance
Vice-présidente tourisme à la CARENE et Présidente de
l'office de tourisme de Saint-Nazaire
Mme Céline GIRARD-RAFFIN



Le président du Comité Départemental du
Tourisme
M. Rémy ORHON



